

PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026 « L'Ernée, des transitions, un territoire »

STRATEGIE

Sommaire

PREAMBULE	2
PARTIE 1 : L'ESPRIT DU PROJET DE TERRITOIRE	3
PARTIE 2_LES AMBITIONS DU TERRITOIRE DE L'ERNEE	4
Ambition 1_ Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives Axe 1_	5:ures de desserte! 5 5 6 6 6
Ambition 2_ Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Axe 1_ Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire Axe 2_ Favoriser la rénovation, notamment énergétique, des logements sur le territoire Axe 3_ Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes Axe 4_ Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti	7 7 7 7 7
Ambition 3_ Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition écologique Axe 1_ Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité Axe 2_ Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire Axe 3_ Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maitrise de l'énergie dans les bâtiments publics Axe 4_ S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives	8 8 8 8 8
Ambition 4_ Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Axe 1_ Favoriser une excellence éducative sur le territoire Axe 2_ Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention Axe 3_ Adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte Axe 4_ Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population Axe 5_ Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques Axe 6_ Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion	9 9 9 10 10 10

Ambition 5_	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.	11
Axe 1_	Développer une vision positive du cadre de vie du territoire	11
Axe 2_	Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire	11
Axe 3_	Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire	11
Axe 4_	Favoriser l'accueil de grands évènements sur le territoire de l'Ernée	11

PREAMBULE

Le projet de territoire « L'Ernée, des transitions, un territoire » sera le guide des projets qui seront mis en œuvre au cours du mandat 2020-2026 par les collectivités du bloc local. Cet outil a vocation à être une trame adaptable et agile des actions et projets mis en œuvre dans les années à venir.

L'écriture du projet de territoire a été réalisée autour du diagnostic collaboratif qui a permis de recueillir près de 150 avis des conseillers municipaux lors de la phase de diagnostic de territoire. Il prend également en considération les démarches engagées parallèlement par la Communauté de communes :

- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) entre 2018 et 2021 et approuvé par le Conseil communautaire le 12 avril 2021
- Le projet social communautaire préparé par les administrateurs du Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS)
- Le Contrat Territorial Eau, signé avec l'Agence de l'Eau, la Région des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne

Les éléments du diagnostic collaboratif ont ensuite été présentés :

- Lors d'un séminaire de travail avec le Conseil des Maires le 31 mai 2021
- Au Bureau communautaire les 8 et 22 juin 2021
- Aux Conseillers communautaires le 14 juin 2021

Le projet de territoire continuera d'évoluer au cours de l'année 2021 avec des apports qui seront amenés par les acteurs du territoire : entreprises, associations, citoyens et partenaires. Des séquences de travail permettront de confronter le projet des élus aux acteurs du territoire.

La stratégie du territoire s'articule autour de 5 grandes ambitions qui répondent aux 4 transitions auxquelles est confronté le territoire de l'Ernée : environnementale, économique, numérique et sociétale.

AMBITION 1 : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives

AMBITION 2 : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

AMBITION 3 : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique

AMBITION 4 : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations

AMBITION 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.

Ces ambitions se déclineront en projets et actions qui devront respecter l'Esprit du projet communautaire.

Enfin, les moyens humains et financiers du projet seront énoncés dans la mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et la mise en œuvre d'un projet d'administration territoriale.

PARTIE 1: L'ESPRIT DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est la traduction des expressions recueillies par les élus et partenaires de la Communauté de communes. En complément des 5 grandes ambitions du projet de territoire, plusieurs valeurs transversales devront être prises en compte dans la mise en œuvre des projets du territoire. Ces valeurs traduisent l'état d'esprit des politiques communautaires et l'enjeu fondamental de la transversalité ainsi que la cohérence du projet de la Communauté de communes de l'Ernée.

Ces valeurs transversales devront se retrouver dans l'ensemble des politiques communautaires et devront se traduire dans les projets communaux qui seront soutenus par la Communauté de communes.

L'esprit du projet de territoire doit permettre de répondre aux grandes mutations de notre société :

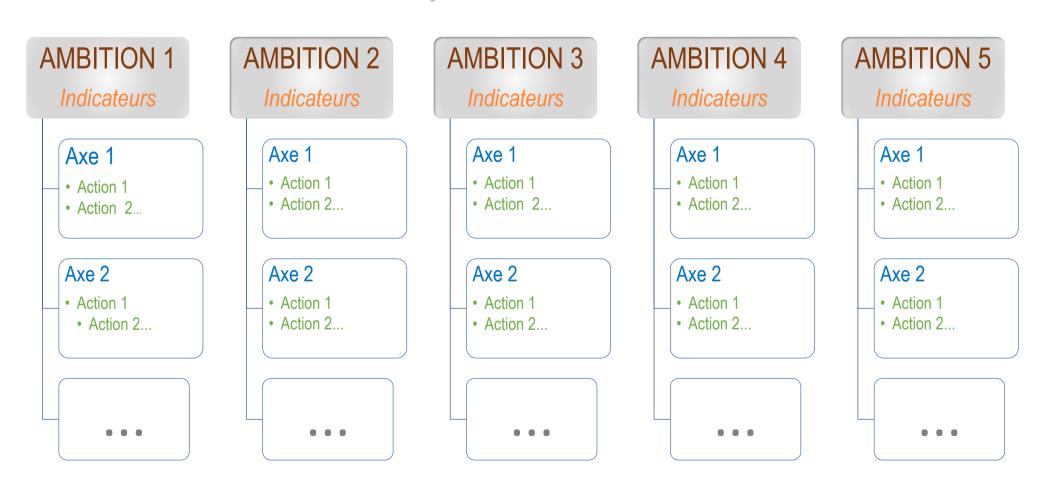
- Transition environnementale : chaque projet devra prendre en compte des critères de soutenabilité écologique et évaluer son impact sur l'environnement
- Faire territoire: depuis sa création, la Communauté de communes a toujours eu à cœur de déployer ses politiques sur l'ensemble du territoire. Les projets devront être partagés et les communes seront parties prenantes et acteurs des projets communautaires.
- Inclusion : les politiques communautaires devront se penser en résonance avec l'ensemble des publics, elles devront être le plus accessibles possible
- Initiative: le projet de territoire fera la place à tous les projets répondant aux grandes ambitions portées par la Communauté de communes. Il valorisera ainsi les actions menées par les communes et partenaires qui doivent garder toutes leurs capacités à créer et à offrir de nouveaux services à la population, dans la limite des contraintes budgétaires.
- Concertation : les actions proposées devront s'appuyer sur les acteurs du territoire, constitués ou non.

PARTIE 2_LES AMBITIONS DU TERRITOIRE DE L'ERNEE

Le projet de territoire se décline de manière opérationnelle autour de 5 grandes ambitions. Chacune des ambitions est ensuite détaillée en axes stratégiques.

Chaque axe se fixe des indicateurs d'objectifs permettant d'évaluer l'impact des projets communautaires en réponse aux enjeux du territoire.

L'esprit « l'Ernée »



Ambition 1_ Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives

Ambition n°1 de la Communauté de communes, le développement économique reste un axe central du projet de territoire. Le maintien d'un tissu économique dynamique est une source d'attractivité et de financement des politiques communautaires. La politique de développement économique du territoire veillera à mieux intégrer le tissu économique dans son territoire. La volonté est de créer davantage de synergies entre les entreprises du territoire, en lien avec les acteurs institutionnels du développement économique. La coopération devra permettre à l'économie locale d'être plus innovante, efficace économiquement et ancrer sur son territoire.

Enfin, le monde économique sera davantage impliqué dans les grandes orientations des politiques communautaires.

Axe 1_ Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouveaux projets, y compris au travers d'infrastructures de desserte

L'action de développement économique de la Communauté de communes est historiquement tournée vers l'accompagnement foncier et immobilier du tissu économique. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes est gestionnaire de l'ensemble des zones d'activités du territoire.

La Communauté de communes veillera à poursuivre son accompagnement aux besoins des entreprises en proposant des espaces de développement économiques maîtrisés et, au maximum, connectés aux infrastructures actuelles. Le développement foncier sera maîtrisé et un travail sera entrepris pour requalifier les anciennes zones d'activités afin de les garder attractives pour les entreprises (qualité des espaces publics, raccordement à la fibre optique, signalétique) et limiter le développement de friches économiques sur le territoire.

Cet axe sera également consacré au soutien des grandes infrastructures de desserte. Le co-financement des infrastructures routières ou d'énergie sera intégré dans cet axe de développement.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- Participation au contournement sud d'Ernée
- Formalisation d'une stratégie foncière et immobilière de développement économique
- Extension des zones d'activité de la Querminais et de la Brimonnière
- Requalification des zones d'activités communautaires

Axe 2 Élargir l'offre d'accompagnement des entreprises au tissu artisanale, commercial, de services et touristiques

Le tissu économique est constitué d'un tissu dense d'artisans, de commerçants, de prestataires touristiques et d'activités de services. Ces entreprises sont actuellement peu soutenues par la collectivité (le commerce étant resté compétence communale). Au cours de la crise sanitaire, la Communauté de communes a mis en place des dispositifs de soutien à destination de ces entreprises. Cet accompagnement a mis en avant un besoin de mieux structurer la réponse à ces activités.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- Accompagner le développement des pratiques numériques dans les commerces, en s'appuyant sur la démarche initiée par la ville d'Ernée
- Accompagner les entreprises du bâtiment pour avoir la capacité de répondre aux enjeux de massification de la rénovation énergétique du parc de logements
- Accompagner le petit tertiaire dans les enjeux de la rénovation énergétique
- Organiser des séjours touristiques en lien avec les prestataires touristiques du territoire
- Accompagner les prestataires qui proposent une offre d'accueil différencié sur le territoire

Axe 3_ Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopérant, plus imprégné du territoire, plus proactif

Il n'existe pas de réseau d'entreprises formalisé sur le territoire de l'Ernée. Avec un tissu économique diversifié, des opportunités de coopération existent pour les entreprises du territoire. Le développement d'un réseau local d'entreprises sera un facteur important dans le développement d'une réelle économie circulaire.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- Création et animation d'un réseau d'entreprises sur le territoire de l'Ernée
- Déploiement de l'outil régional « Solutions Partage »

Axe 4_ Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers notamment du développement du numérique

La manière de travailler s'est profondément modifiée ces dernières années. Au travers de l'évolution des outils numériques, de nouveaux modes de travail peuvent trouver un écho favorable sur le territoire de l'Ernée. Le développement des tiers-lieux et la présence sur la Communauté de communes d'une « fabrique de territoire » est un atout à valoriser pour se démarquer. D'une manière générale, c'est tout un écosystème qui est à soutenir pour favoriser le développement des entreprises sur le territoire.

Exemples de projets :

- Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire autour de la fabrique de territoire labellisée à Saint-Denis-de-Gastines
- Projet de création d'un centre technique de cordages et textiles élargi aux dynamiques d'innovation sur l'ensemble du territoire
- Accompagner le développement des outils numériques
- Création de services inter-entreprises (micro-crèche, ...)
- Création d'une offre de logements locatifs à destination des salariés, apprentis, alternants, stagiaires

Axe 5 Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire

La baisse du nombre d'emplois salariés et la difficulté à faire venir des salariés est une constante sur le territoire. Cet axe valorisera les actions qui seront entreprises pour favoriser l'arrivée de nouveaux salariés dans les entreprises.

Exemple d'action :

- Favoriser l'accueil d'alternant (exemple du campus connecté)

Axe 6 Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire

La filière agricole est la première source d'emplois du territoire. Le secteur agricole, qui traverse une mutation importante de son activité depuis plusieurs années, voit émerger en parallèle une demande sociétale pour une alimentation en circuit court/de proximité et respectueuse de l'environnement.

Exemple d'action :

- Favoriser l'accueil de nouvelles activités pour développer les circuits courts/de proximité (agriculture qualité, bio)

Ambition 2_

Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

La démographie du territoire connaît une tendance à la baisse depuis quelques années. Cette tendance s'accompagne d'un taux de vacance de logements important sur le territoire avec des logements relativement anciens et assez peu diversifiés. En parallèle, l'artificialisation des sols va se retrouver contrainte dans les années qui viennent nécessitant de réinventer le modèle de production de logement.

Axe 1_ Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire

Le diagnostic du territoire a clairement identifié un parc locatif assez peu diversifié et ne répondant plus aux besoins de parcours résidentiel. L'évolution de l'urbanisation nécessite de repenser la manière de produire du logement (limitation de l'artificialisation des sols, ...).

Exemples de projets :

- Conventionnement de la ville d'Ernée au titre du Programme Petites Villes de Demain
- Conventionnement Opération de Revitalisation de Territoires sur le territoire de l'Ernée
- Identification, reconquête et aménagement des dents creuses

Axe 2_ Favoriser la rénovation, notamment énergétique, des logements sur le territoire

Le parc de logements du territoire est qualifié comme ancien et énergivore. Ces caractéristiques le rendent peu attractif pour les ménages. En cohérence avec les politiques nationales et les objectifs du PCAET, la rénovation énergétique du parc de logements du territoire, pour les propriétaires occupants et bailleurs, sera mise en œuvre. Plus largement, la rénovation du parc locatif devra également s'adapter aux besoins des ménages (vieillissement, handicap, ...)

Exemples de projets :

- Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)
- Mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Habitat avec un volet Rénovation urbaine sur la commune d'Ernée (OPAH)
- Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée
- Rénovation de logements communaux

Axe 3_ Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes

Les espaces publics concourent à la revitalisation et à l'attractivité des communes. De nombreuses communes sont engagées dans des réflexions à long terme pour adapter leurs centre-bourgs aux usages et valoriser l'ensemble des activités et services présents.

Exemples de projets :

- Requalification des espaces publics
- Intégration des modes de déplacements doux dans les cœurs de bourgs
- Valorisation des venelles pour favoriser les déplacements
- Végétaliser des espaces publics parfois trop minéraux

Axe 4_ Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti

Le territoire dispose d'un patrimoine bâti d'exception trop peu mis en valeur et qui, parfois, se dégrade de manière conséquente. La qualité de vie passera par la valorisation de l'histoire du territoire au travers notamment de son patrimoine que ce soit au cœur des bourgs ou en campagne.

Exemples de projets :

- Mise à jour des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine d'Ernée et de Chailland
- Action de promotion et valorisation du patrimoine local

Ambition 3_

Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition écologique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Ernée est une étape importante dans la formalisation de la stratégie du territoire en matière de transition écologique. L'objectif de la Communauté de communes est de devenir neutre en carbone à horizon 2050. L'esprit du projet de territoire est donc d'ancrer les objectifs de transition écologique dans l'ensemble de ses actions. Cette ambition décrit plus précisément les axes d'intervention spécifiques et prioritaires qui seront mis en œuvre tout au long du mandat. Cette ambition traite avant tout des grands axes sur l'eau, la gestion des déchets, la mobilité, l'énergie et la biodiversité.

Axe 1 Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité

La Communauté de communes de l'Ernée a pris la compétence « Mobilité » le 1^{er} avril 2020 en vue de répondre aux enjeux de déplacements sur le territoire. La définition du programme d'actions sera en partie définie dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Cyclable Opérationnel.

Exemple de projet :

- Mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié et d'un schéma cyclable opérationnel

Axe 2 Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire

Depuis près de 20 ans, la Communauté de communes œuvre pour faire diminuer la production de déchets sur le territoire.

Exemples de projets :

- Rénovation, extension de la déchèterie de Chailland
- Poursuite de la sensibilisation au tri et au déploiement des bornes semi-enterrées
- Mise en œuvre du programme d'actions sur l'économie circulaire

Axe 3_ Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maitrise de l'énergie dans les bâtiments publics

Le PCAET avait ciblé la faible production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de communes. La mise en service du premier parc éolien à Saint-Hilaire-du-Maine à la fin de l'année 2020 a permis d'engager le territoire dans une transition vers les énergies renouvelables. Cet axe valorisera toutes les expérimentations qui seront mises en œuvre par les collectivités et les partenaires privés.

Exemples de projets :

- Élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables
- Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires

Axe 4_ S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité

Territoire fortement agricole et bocager, l'Ernée dispose d'un réservoir de biodiversité important et trop peu connu et reconnu. Cet axe valorisera les actions qui préserveront la biodiversité, les trames vertes et bleues et les corridors écologiques.

Exemple d'actions :

- Valorisation de la réserve naturelle du site des Bizeuls à Ernée
- Restauration de zones humides
- Valorisation environnementale sur le site de l'étang neuf à Juvigné

Axe 5_ Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives

Les espaces naturels préservés sont une source d'attractivité et peuvent avoir une vocation pédagogique. Cet axe visera à mieux valoriser la qualité des paysages et des espaces naturels sur le territoire de l'Ernée, entre rivière et bocage.

Exemple d'actions :

- Valorisation d'un tourisme raisonné sur les sites naturels d'exception (Zone de loisirs les Bizeuls à Ernée, Etang neuf à Juvigné)
- Valorisation des sentiers de randonnée
- Valorisation de la rivière l'Ernée

Ambition 4_

Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations

Les politiques de solidarités et d'action sociale portent une ambition large à destination de l'ensemble des publics. De la jeunesse à la fin de vie, les politiques de solidarité sont portées localement à la fois par les communes (enfance, jeunesse, scolaire) et le Centre intercommunal d'action sociale (petite enfance, insertion, personnes âgées). Le Département, est un partenaire majeur dans la mise en œuvre des politiques de solidarité. Les projets se penseront au maximum dans un esprit intergénérationnel pour promouvoir un territoire pleinement inclusif et de solidarités.

Axe 1 Favoriser une excellence éducative sur le territoire

Facteur d'attractivité, de développement des compétences, de valorisation d'une jeunesse engagée pour son territoire, l'éducation et la citoyenneté sont au cœur des politiques de solidarités. Cet axe valorise notamment un engagement déjà important des collectivités dans la promotion des dispositifs culturels et sportifs au sein des établissements scolaires. Les politiques publiques viendront compléter l'offre éducative et de formation.

Exemples de projets :

- Déploiement d'une offre de campus connecté mettant en réseau université/tiers-lieu/entreprises
- Promotion des dispositifs d'éducation artistique et culturelle
- Maintien du maillage éducatif
- Étude du parcours éducatif des jeunes du territoire en vue d'engager la demande d'implantation d'un lycée d'enseignement général

Axe 2_ Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention

Dès 2014, la collectivité s'est engagée dans l'accompagnement des projets de santé, réunissant les professionnels de santé de premier recours sur le territoire. Cette démarche s'est conclue par la rédaction de 2 projets de santé et par la construction des Maisons de Santé Pluridisciplinaire d'Andouillé, La Baconnière et Ernée-Juvigné. La tension sur les professionnels de soins de premiers recours reste importante. Cette tension est accentuée par l'absence de professionnels de soins spécialistes sur le territoire, et plus largement sur le département de la Mayenne.

Exemples de projets :

- Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Andouillé
- Élaboration d'un Contrat Local de Santé en collaboration avec la Communauté de communes du Bocage Mayennais

Axe 3_ Adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte

Au travers de son Centre Intercommunal d'Action Social, la Communauté de communes est engagée dans des actions en faveur de la petite enfance, notamment via le Relais d'Assistants Maternels et l'atelier Pitchoun's. Cet axe visant à adapter l'offre d'accompagnement de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte est un défi collectif. Cet axe du projet de territoire vise à soutenir les projets améliorant les solutions de garde pour la petite enfance et les actions en faveur de la parentalité.

Exemples de projets :

- Structuration de l'offre de garde en faveur de la petite enfance
- Constitution d'un LAEP (Lieu Accueil Parents-Enfants)
- Accompagner l'amélioration de l'offre d'accueil pour la jeunesse
- Structurer une offre de service à destination des publics adolescents
- Valoriser les activités et initiatives facilitant le maintien de la jeunesse sur le territoire

Axe 4_ Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population

Le territoire de l'Ernée est confronté au vieillissement de la population. Cette problématique aura des conséquences sur l'orientation de l'ensemble des politiques publiques menées par les collectivités. Cet axe concernera l'ensemble des actions permettant de vieillir sur le territoire de l'Ernée.

Exemples de projets :

- Soutenir les structures associatives d'accompagnement des personnes âgées
- Développement de modes d'habitat adaptés aux personnes âgées permettant le maintien en autonomie
- Création d'habitat intergénérationnel partagé

Axe 5_ Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques

Depuis plus de 20 ans, la Communauté de communes est engagée pour maintenir des services publics de proximité. Si la numérisation des démarches administratives peut en faciliter l'accès, une vigilance est à observer quant au décrochage des publics les plus éloignés.

Exemples de projets :

- Déploiement du dispositif des Conseillers numériques et « aidants connect »
- Utiliser les lieux d'accueil avec « numérique » pour démocratiser l'usage des outils (exemple médiathèque, tiers-lieu)

Axe 6_ Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion

Malgré un taux de chômage relativement faible sur le territoire, la précarité et l'isolement sont une préoccupation du territoire depuis de longues années. Les politiques publiques devront s'appuyer notamment sur les acteurs sociaux pour promouvoir l'insertion de chacun dans la société, dans une logique d'inclusion des publics.

Exemple de projet :

- Accompagnement du projet de déménagement LADAPT sur la commune d'Ernée

Ambition 5_

Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.

Le vivre-ensemble, la capacité à se rencontrer, à s'intégrer à un tissu social, sont des éléments fondateurs du territoire de l'Ernée.

La Communauté de communes s'est engagée depuis le début des années 2000 sur un fort développement culturel. Les nouveaux usages et la prise de compétence Cinéma nécessitent de questionner le projet communautaire culturel actuel.

Axe 1 Développer une vision positive du cadre de vie du territoire

Le territoire a des atouts qu'il ne sait que très peu valoriser. La cohérence du projet repose sur l'attractivité, la lisibilté et la visibilité du territoire, avec une volonté de favoriser l'accueil de nouvelles familles, d'accompagner la jeunesse dans la vie du territoire.

Exemples de projets :

- Création et accompagnement d'équipements de loisirs
- Valoriser les atouts et forces vives qui font la singularité du territoire

Axe 2 Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire

Depuis le début des années 2000, le projet culturel de territoire s'est construit autour de plusieurs piliers forts : une politique de territoire, professionnelle et en écoute de tous les publics. Au-delà des services communautaires, un fort réseau associatif structure la vie culturelle du territoire. A horizon 2025, un pôle culturel, intégrant un nouveau cinéma intercommunal viendra compléter l'offre sur le territoire.

Exemples de projets :

- Création d'un pôle culturel
- Étude sur la rédaction d'un projet culturel de territoire 2021-2026
- Investissement dans des matériels festifs complémentaires (exemple d'un gradin mobile)

Axe 3_ Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire

Le territoire est irrigué par un tissu associatif, principalement sportif, dense et engagé. L'évolution des pratiques et la nécessité de structuration de l'encadrement sportif peuvent mettre en difficulté la vie des associations sportives, qui font l'activité du territoire. Cet axe doit permettre de rassembler les actions et projets qui permettront au monde associatif de perdurer et faire vivre le territoire de l'Ernée.

Exemples de projets :

- Réhabiliter et compléter l'offre en équipements sportifs sur le territoire
- Engager une réflexion pour améliorer les mutualisations entre associations

Axe 4_ Favoriser l'accueil de grands évènements sur le territoire de l'Ernée

Le territoire de l'Ernée est un des plus actifs en matière d'organisation de grands évènements sportifs et culturels. Avec le festival « Au Foin de la Rue » et le circuit de Motocross de renommée mondiale à Ernée, de nombreux événements accueillant plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sont organisés chaque année. Cet axe visera à rassembler les initiatives permettant de faire perdurer ces grands évènements qui participent grandement à l'attractivité du territoire.

Exemple de proiet :

- Création d'un lieu de création pour l'association Au Foin de la Rue (portage associatif)